

Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Rennes
104 boulevard Georges Clemenceau
35200 Rennes

- CONSEIL D'ADMINISTRATION -

RÉUNION DU JEUDI 31 JANVIER 2023

SYNTHÈSE

Membres du Conseil d'Administration présents :

Membres de droit (EPCI) :

M. Olivier DEHAESE	Président de l'ALEC du Pays de Rennes, Rennes Métropole
Melaine MORIN	Pays de Chateaugiron Communauté - Vice-président en charge de l'environnement et des Mobilités

Communes du Pays de Rennes :

Erwan DETOC-LE LARDIC	La Chapelle Thouarault – conseiller délégué à la gestion des bâtiments et au suivi des chantiers
Mme Anne-Hélène TUAL	Acigné - Adjointe en charge des transports, de la mobilité et de la transition énergétique
M. Fabrice MATHOULIN	Chantepie – Adjoint à la transition écologique et au patrimoine
Mme Marine KECHID	La Mézière – Conseillère développement durable
Mme Anne BRICE	Pacé – Conseillère déléguée aux économies d'énergie
Mme Karine CHATEL	Saint-Armel – Adjointe, élue référente mobilité, énergie et recyclage

Acteurs publics :

Jean-Claude BELINE	Vice-Président du SDE 35
M. Gilles DREUSLIN	Pays de Rennes – Vice-président référent de la commission « transitions »

Acteurs privés :

Mme Marie MORANTIN	CAPEB – Conseillère technique et économique
M. Aurélien BERTIN	Valoen – Consultant énergie – Assiste à la séance en visio-conférence
Mme Lauriane RAT-TUDAL	Représentant M. Frédéric COSTIOU - Engie solutions
M. Nicolas JOFFREAU	ENEDIS – Interlocuteur privilégié Rennes Métropole
M. David COLIN	GRDF – Délégué Régional

Membres du Conseil d'Administration excusés :

Membres Fondateurs :

M. Jean-Noël GUERRE ADEME – Directeur régional
M. Pierre JANNIN Ville de Rennes – Conseiller municipal délégué au numérique et à l'innovation

Membres de droit (EPCI) :

M. Claude JAOUEN Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné - Président
Mme Sylvie PRETOT-TILLMANN Liffré Cormier Communauté – Vice-président en charge des transitions écologiques et du PCAET

Communes du Pays de Rennes :

M. Jean-Paul VUICHARD Laillé – Adjoint de la commission développement durable (parti en cours de séance, après le vote du budget prévisionnel)
M. Vincent LAIZÉ Le Rheu – Conseiller délégué à la transition écologique
M. Gwennaël DANNION Cintré – Adjoint environnement et cadre de vie
Mme Claire BRIDEL Liffré – Adjointe déléguée, développement durable
Mme Annick MONNIER Miniac-sous-Bécherel – Conseillère à la transition écologique
M. Sébastien GIRARD Vern-sur-Seiche - Conseiller délégué à la transition écologique

Acteurs publics :

M. Ludovic BROSSARD La Collectivité Eau du Bassin Rennais

Acteurs privés :

Mme Sandrine CASSAN ARCHIPEL Habitat – Ingénierie du patrimoine et innovation
M. Nicolas DECOUVELAERE ARCHIPEL Habitat
Mme Hélène DUVAL ENEDIS
M. Cyril GUESTIN ENGIE Solutions
M. Patrick LANCELIN GRDF

Invités, non membres du conseil d'administration, présents :

M. Olivier ROCHE Responsable du pôle collectivités et responsable financier de l'ALEC
Mme Soazig ROUILLARD Responsable du pôle grand public de l'ALEC
Mme Nathalie GIBOT Responsable du pôle climat et territoires de l'ALEC
Mme Fabienne ABBOUD Responsable du pôle administratif de l'ALEC
M. Geoffrey LE PAGE Chargé de communication – pôle communication et sensibilisation de l'ALEC
Mme Christelle Le PROUST Responsable du Service Transition Energétique et Ecologique de Rennes Métropole

Invitée, non membre du conseil d'administration, excusée :

Mme Sophie LE QUINQUIS Coordinatrice interne Breizh ALEC

**Mme Sylvie PRETOT-TILLMANN a donné pouvoir à Mme Claire BRIDEL qui est absente.
Mme Annick MONNIER a donné pouvoir à M. Olivier DEHAESE.**

Début de la séance : 18h00

Rappel de l'ordre du jour

- Budget prévisionnel et zoom sur les nouveaux projets 2023
- Questions diverses

Olivier DEHAESE démarre la réunion en remerciant les participants de leur présence. Un tour de table est fait pour rappeler l'identité de chaque participant.

Olivier ROCHE donne quelques nouvelles de Claire LE GENTIL, directrice, partie en voyage familial.

- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DÉCEMBRE 2022 -

Olivier DEHAESE soumet le compte-rendu au vote.

Vote : adopté à l'unanimité

- DES NOUVELLES DE L'ÉQUIPE -

Soazig Rouillard, responsable du pôle Grand public quittera prochainement l'ALEC. Elle part pour le CLER (Comité de Liaison des Energies Renouvelables) où elle sera chargée de l'animation d'un programme national sur les mobilités durables et inclusives.

Il est prévu un départ échelonné sur 4 mois jusqu'à juin 2023 pour assurer un démarrage progressif au CLER et un tuilage avec Claire Le GENTIL à son retour.

Un recrutement pour un poste équivalent devra être lancé rapidement.

Olivier DEHAESE soumet au vote le lancement du recrutement d'un(e) responsable du pôle Grand Public.

Vote : adopté à l'unanimité

Arrivée de Fanny PERRIER le 1^{er} janvier 2023 sur un poste de chargée de mission climat énergie auprès des entreprises, au sein du pôle Climat et Territoires.

Arrivée de Lisa BERROU-MONNIER le 20 février 2023 sur un poste de chargée de missions mobilités durables.

- BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 -

En guise d'introduction, Olivier ROCHE précise que la masse salariale est le principal poste de dépenses du budget et qu'une attention est portée à son évolution. Les produits sont tous en hausse.

- PRODUITS -

- PRESTATIONS DE SERVICE -

192 966 €

Présentation de quelques prestations de service à venir en 2023 :

🗨️ **Geoffrey LE PAGE** : Convention signée auprès de **Keolis Rennes** pour 11 actions prévues sur l'année 2023. Objectif : créer une culture commune sur les enjeux énergie-climat auprès des 1 100 salariés de l'entreprise. Partenariat pour relai de la communication du GDEE dans les dispositifs « information voyageurs » du réseau (stations bus, métro, etc.).

🗨️ **Soazig ROUILLARD et Nathalie GIBOT** : une vingtaine de sollicitations tout public reçues entre décembre 2022 et janvier 2023.

- **Chartres de Bretagne**, formation - action d'agents référents
- **Centre commercial La Visitation** : stand grand public
- **Centre commercial Grand Quartier** : proposition faite pour un stand grand public et une fresque du climat à destination des commerçants.

Se pose la question de notre place. Est-ce logique de faire une animation GP sur la sobriété dans des temples de la consommation ?

🗨️ **Anne Brice** : Ces animations ne sont-elles pas chronophages pour un impact très limité ? Ne serviront-elles pas une pure communication verte ?

Cela peut aussi être un point d'entrée vers d'autres animations entrant dans une démarche plus globale.

Qui en a fait la demande ? A chaque fois, une personne intra-structure chargée de la RSE auprès du centre commercial.

🗨️ **Nathalie GIBOT** : Cela peut aussi être l'occasion de rencontrer des publics consommateurs que l'on n'a jamais l'occasion de rencontrer par ailleurs. Les demandes d'animation concernent les vacances scolaires, on peut donc s'attendre à un public plutôt familial.

L'effet contraste peut être intéressant.

Où en sont ces centres commerciaux quant au décret éco énergie tertiaire ? Ils sont plutôt bien avancés.

Proposition finale : le dialogue avec La Visitation étant bien avancé, il est proposé de réaliser l'animation dans ce centre commercial et d'attendre le retour d'expérience de celle-ci pour donner une réponse à Grand Quartier.

On pourra également leur proposer d'inscrire cette animation grand public dans une démarche plus globale.

 **Nathalie GIBOT** : Actions auprès d'**Archipel Habitat**.

Animation proposée à destination de toutes les équipes en interne, dans le cadre d'un plan de sobriété, avec production de fiches-actions par les salariés eux-mêmes. Les agents de proximité pourront à leur tour relayer les informations auprès des locataires. Ce sera la création d'un réseau d'ambassadeurs de la sobriété.

Archipel Habitat a prévu un projet d'actions à destination des locataires dans un second temps.

 **Olivier ROCHE** : les produits associés aux **ZAC** sont en augmentation dans le prévisionnel 2023 en raison d'une baisse de régime en 2022 et de la signature de conventions pour de nouvelles ZAC pour 2023 et les années suivantes.

- SUBVENTIONS -

1 022 887 €  **En hausse de 14 % par rapport au budget prévisionnel 2022.**

Présentation de nouvelles actions subventionnées en 2023 :

TRAVAIL SUR LA MISE EN RÉCIT

 **Geoffrey LE PAGE** :

Double constat dans nos actions de sensibilisations et animations grand public :

- **Nous nous adressons toujours au même public**, déjà sensibilisé aux enjeux environnementaux.
- Nous ressentons le besoin d'avoir une **approche plus large** des transitions énergétiques et environnementales **que par l'unique biais des écogestes et changements individuels**, et de sortir des **discours d'injonction omniprésents** aujourd'hui.

Nous souhaitons alors travailler plus en profondeur sur les leviers socioculturels au changement, en lançant un travail sur la mise en récit de la transition, pour proposer de façon participative une alternative au mythe de la société de consommation et promouvoir la sobriété par des récits enthousiasmants aux habitants du territoire.

Ce projet a été proposé dans le cadre de notre réponse à l'Appel à Projet « *Mobilisation et participation des citoyen·nes dans les démarches de transition énergétique et climatique* » lancé par la Région Bretagne, que nous avons remporté fin 2022 (subvention de 50 000 € max. sur 2 ans qui couvre 60 % du budget total du projet).

Il s'agira d'**aller à la rencontre des habitants du territoire de Rennes Métropole**, de mobiliser les sciences humaines et sociales pour **décrypter leurs modes de vie et comprendre leurs aspirations profondes**, et co-construire avec eux ce **récit alternatif**, mis en scène et diffusé largement par des **productions artistiques variées**.

🗨️ **Olivier DEHAESE** : On rejoint le débat précédent sur notre place dans des temples de la consommation. Notre présence permettrait d'entendre la parole des publics qu'on ne rencontre jamais.

🗨️ **Marine KECHID** : Pourquoi uniquement Rennes Métropole ? Pourquoi ne pas essayer de toucher des publics plus ruraux ?

🗨️ **Geoffrey LE PAGE** : plusieurs raisons

- L'objectif est d'atteindre une cible de CSP+ de 30-40 ans exerçant une activité professionnelle éloignée des transitions. Elle est l'une des 7 cibles de « jamais là » définies dans le cadre des Communautés d'Intérêt « Mobilisation Citoyenne » du réseau PCAET régional.
- Financement limité donc redimensionnement nécessaire (la Fondation de France qui a été sollicitée n'a pas retenu notre demande de subvention).

🗨️ **Olivier DEHAESE** : La Région Bretagne a publié récemment un rapport sur l'empreinte carbone des Bretons : celle des bretons aisés est 10 fois supérieure à celle des Bretons précaires.

🗨️ **Geoffrey LE PAGE** : Il s'agira d'impliquer des acteurs culturels et des artistes pour permettre au public cible d'exprimer des émotions et d'utiliser des moyens de communication qui leur parlent.

🗨️ **Marine KECHID** : Quelle communication sera utilisée pour toucher ces publics ? Quel pourra être le rôle des collectivités ?

🗨️ **Geoffrey LE PAGE** : Un COPIL sera mis en place. Il regroupera des représentants des collectivités, des chercheurs en sciences humaines et sociales et des représentants des organismes culturels.

Les différentes phases du projet :

- 1/ Création d'un comité de pilotage impliquant les différentes parties prenantes
- 2/ Recherche de financements complémentaires
- 3/ Co-construction du volet opérationnel du projet avec le copil, élargi à d'autres acteurs.
- 4/ Étude de terrain : faire raconter les habitants, sans entrer par la dimension « environnement », en s'appuyant sur des expertises en sciences humaines et sociales.
- 5/ Phase de sensibilisation aux enjeux énergie-climat
- 6/ Co-création, ateliers d'écriture avec les habitants.
- 7/ Diffusion par le volet artistique

Les collectivités pourront avoir un rôle en phases 3 et 4.

🗨️ **Christelle LE PROUST** : cette démarche pourra s'inscrire dans la révision des plans climat territoriaux (PCAET).

🗨️ **Olivier DEHAESE** : les PCAET sont au cœur du récit d'un territoire.

🗨️ **Gilles DREUSLIN** : même réflexion sur les Plans Locaux de l'Habitat.

SARE, MAR ET POST-SARE

 **Soazig ROUILLARD :**

SARE = Cadre financier national dans lequel l'ALEC s'inscrit pour accompagner la rénovation de l'habitat.

Il concerne Rennes Métropole et Liffré Cormier Communauté (PCC et CCVIA ayant leur propre service d'accompagnement en régie)

Financement à l'acte par l'ADEME et la Région Bretagne

900 jours/an répartis sur 6 conseillers, le standard et la responsable de pôle, dont 300 jours d'accompagnement soit 1,5 ETP.

Durée de 3 ans jusqu'au 31 décembre 2023. Et après ?

Avec l'arrivée de **Mon Accompagnateur Rénov (MAR) en 2024**, l'accompagnement des ménages va entrer dans le champ concurrentiel.

MAR sera obligatoire pour les ménages modestes et très modestes.

Obligation étendue dès le 1^{er} septembre 2023 aux ménages qui pourront obtenir 10 000 € d'aides financières ma prime rénov, lissés sur 3 ans.

L'obtention d'un agrément sera nécessaire pour les accompagnateurs.

Missions : accompagnement sur place, audit obligatoire, visite de restitution d'audit, analyse des devis, accompagnement au montage des dossiers de demande d'aides financières, visite finale.

De telles missions auront un coût élevé pour les ménages.

Il nous faudra acquérir cet agrément si l'on souhaite être reconnus MAR.

On ne connaît pas encore les règles de financement. Cela questionne l'accompagnement financier de Rennes Métropole.

Il y a un risque que l'accompagnement de RM se fasse sous la forme de prestations de service donc soumise à TVA, ce qui représentera un coût supplémentaire pour RM.

AAP ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

 **Nathalie GIBOT :**

Travail à l'échelle de Rennes Métropole pour des raisons financière et stratégique :

- LCC et CCVIA ont déjà été lauréats de cet AAP, ils ne participeront donc pas financièrement
- RM = centre urbain, sans doute plus touché par la question de l'adaptation au changement climatique

Subvention de 70 000 € sur 2 ans. Cofinancements à trouver.

L'équipe a orienté le projet vers :

1/ L'aménagement des cours d'école type « oasis »

L'accompagnement vise des communes en recherche d'ingénierie. Tous les usagers seront associés : parents d'élèves, enseignants, services périscolaires. Travail avec des experts de la biodiversité, de la gestion de l'eau, de la végétalisation, etc.

On vient de lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt auprès des communes qui ont 1 mois pour faire part de leurs projets.

Date limite : 1^{er} mars 2023.

Il faut des projets matures dans des communes ayant déjà prévu des travaux et établi un budget.

2/ Les ZAC

Il s'agira d'étoffer l'accompagnement existant et d'accompagner les maitres d'ouvrages ou aménageurs dans la phase d'élaboration de cahier des charges des ZAC pour y inclure des mesures d'adaptation au changement climatique.

AAP TENDMOD DE L'ADEME

 **Nathalie GIBOT :**

Subvention de 100 000 € sur 3 ans

Territoire : pays de Rennes

Recherche de co-financements

Développement d'un **conseil en mobilités durables à destination des habitants.**

Focus sur les nouveaux arrivants.

Dans le cadre de l'offre aux entreprises, nous proposerons également, en dehors de cet AAP, un service de conseil en mobilités durables à destination des salariés.

Nous sommes également en train de rédiger une réponse à l'AAP de la DREETS pour l'accompagnement des mutations économiques des TPE-PME. Cet AAP, si nous en étions lauréats, pourrait nous permettre de co-financer le projet TENMOD. (20 000 € possible)

Notre objectif sera de pallier les difficultés de recrutement des entreprises liées aux freins à la mobilité. On visera les zones peu denses, les zones pauvres en transport en commun, les zones situées à contre-sens des flux de transport.

Le public visé sera les habitants en voie de recrutement et les salariés actuels de ces zones pour les fidéliser.

Date limite de candidature : 10/02/2023. Le CA sera tenu au courant des résultats de l'AAP.

LA QUESTION DE L'EAU

 **Nathalie GIBOT :**

Une **convention va être signée avec la CEBR sur la récupération d'eau de pluie (REP)**

Un premier programme expérimental a été réalisé en 2021-2022 :

- Réalisation d'un guide sur la REP (résonance nationale)
- Accompagnement de 24 projets de REP (collectivités, particuliers et habitats collectifs)
- Formation des artisans

La future convention visera la massification des systèmes de REP en passant par :

- L'inclusion des systèmes de REP dans les cahiers des charges des ZAC
- La formation des artisans et acteurs relais pour démultiplier les projets
- Le conseil aux entreprises sur la REP

🗨️ **Anne BRICE** : Comment compte-t-on toucher les entreprises ?

🗨️ **Nathalie GIBOT** : L'arrivée de Fanny PERRIER va permettre de diffuser l'offre de service qu'on a à proposer aux entreprises :

- Acculturation, plans de sobriété
- Formation-action en Zone d'Activité Economique (ZAE). Programme en cours avec la Région auprès de la ZI du Sud-Est. Parcours de 5 séances qui regroupe 15 entreprises. L'objectif est de dupliquer le programme ailleurs. Un financement de la Région devrait permettre de le développer à l'échelle du Pays de Rennes
- Accompagnement individuel des entreprises sous la forme de prestations de service : pré-diagnostic énergétique et propositions d'actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs du décret éco énergie tertiaire
- Conseil au petit tertiaire privé (- 1000 m²) sur RM, LCC et CCVIA : pré diagnostic gratuit car financé par le SARE et la collectivité.

- ADHÉSIONS -

465 724 €  En augmentation de 8 % par rapport au budget prévisionnel 2022

Pourquoi cette augmentation ?

- Adhésion de nouvelles communes au CEP
- Augmentation du nombre d'habitants
- Légère augmentation du tarif des adhésions

59 communes adhérentes au CEP. 3 communes ayant quitté le CEP y reviennent en 2023 : Vern-sur-Seiche, Noyal Chatillon et Montreuil-sur-Ille. Le catalogue CEP a intégré le travail sur l'autoconsommation collective à l'échelle du patrimoine communal. Simulations à l'aide d'un logiciel.

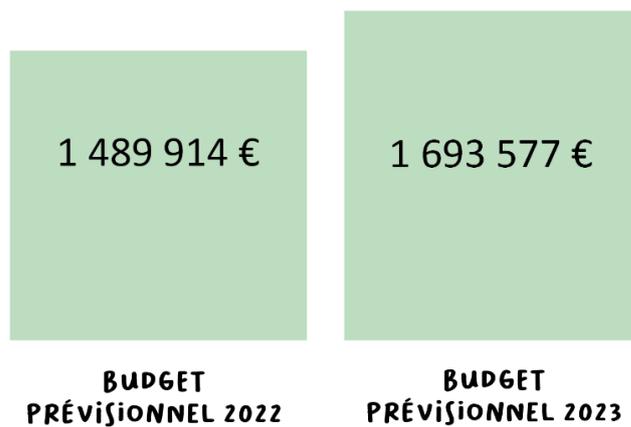
Ce travail ne se télescope-t-il pas avec les missions d'Energ'lv ?

🗨️ **Olivier ROCHE** : Non, nous proposons du prédimensionnement avec simulation de production et de consommation afin de faire correspondre la future production avec les besoins en énergie des bâtiments communaux.

Energ'lv fait des simulations pour les collectivités uniquement si le projet prévoit qu'Energ'lv soit producteur.

Dans le cadre de l'accompagnement de l'ALEC, l'objectif est que les collectivités soient elles-mêmes productrices.

Conclusion sur les produits :



- CHARGES -

1er poste de dépenses : **les charges de personnel 1 290 102 €**

2^{ème} poste : **les locaux et charges associées 102 625 €**

3^{ème} poste : **Impôts et taxes 81 366 €**

Charges prévisionnelles : 1 668 603 €

Résultat prévisionnel : 24 974 €

☞ **Marine KECHID** : Dans le contexte inflationniste, quelle revalorisation salariale est prévue pour 2023 et est-elle prévue dans ce budget ?

☞ **Olivier DEHAESE** : Les accords du personnel prévoient une augmentation collective de 0,5 % tous les ans au 1^{er} juillet. L'ancienneté est valorisée individuellement à hauteur d'une augmentation de 1 % par an. Des mesures de revalorisation individuelle peuvent être appliquées également. Le bureau a été sollicité en janvier pour réévaluer la revalorisation de juillet et a acté une augmentation de **2 % au 1er juillet 2023**. Celle-ci pourra être supérieure et rétroactive selon les résultats de 2022.

☞ **Marine KECHID** : L'inflation est plus importante que ces 2 % ce qui signifie que les salariés vont perdre en pouvoir d'achat.

☞ **Olivier DEHAESE** : Une prime PEPA pourra être versée également (comme en 2022) selon le résultat de 2022. Une attention particulière est portée à ce sujet. Le Bureau reste vigilant et étudiera la question des salaires dès connaissance du résultat 2022.

☞ **Anne BRICE** : Sait-on estimer le temps passé à répondre aux AAP et aux différents projets (temps « non productif ») ?

☞ **Olivier ROCHE** : On estime le temps structure à 40 j/an/salarié : travail en amont des projets, réunions de pôle, réunion d'équipe, etc.
Taux d'activité moyen : 80 %

☞ **Nathalie GIBOT** : c'est une demande des collègues d'avoir des temps de travail collaboratif et d'interconnaissance.

- QUESTIONS DIVERSES -

Prochains rendez-vous :

- Prochain Conseil d'Administration : 30 mai 2023
- Assemblée Générale : 27 juin 2023
- Spectacle « *Atmosphère Atmosphère* » dans le cadre du Grand Défi Eau Energie : samedi 4 février 2023 à la MJC Bréquigny

Fin de la réunion à 19h55.

Conseil d'Administration du 31 janvier 2023

Olivier DEHAESE
Président de l'ALEC du Pays de Rennes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Dehaese', written in a cursive style.